



Menuiserie
Bovey Zweifel
Mézières



Garde-mobilier, Déménagement
TRANSMAÏ.CH
Sarl



A tous les joueurs juniors, actifs et seniors
du FCJM

Mézières, le 15 mai 2020

SITUATION EXCEPTIONNELLE DUE AU COVID-19 INFRASTRUCTURES ET COTISATIONS

Chères joueuses, chers joueurs,

Tout d'abord, le comité FC Jorat-Mézières espère que vous et vos proches se portent bien, malgré la situation exceptionnelle vécue depuis plusieurs semaines.

Le comité FCJM a eu l'occasion de prendre connaissance du plan de protection exigé par l'ASF dans le cadre d'une reprise des entraînements au vu de la situation sanitaire actuelle. Le comité FCJM constate que les exigences actuelles fixées par ce plan de protection ne peuvent pas être mises aisément en place, voire ne peuvent pas être appliquées par notre club pour le moment.

A la lecture de ce constat et dans une perspective très relative d'une reprise évoquée par l'ASF des entraînements de groupe de 5 joueurs avec des modalités particulières et spécifiques, le comité FCJM a décidé qu'il n'était pas envisageable de reprendre les entraînements pour le moment.

Les données concernant la situation sanitaire actuelle évoluant vite, si des changements majeurs venaient à être adoptés par les autorités fédérales ou cantonales, le comité FCJM serait prêt, sous réserve d'une mise en place des exigences demandées, à proposer à nouveau des entraînements. Le Championnat 2020-2021 débutera le week-end du 22 et 23 août (tour de coupe vaudoise la semaine précédente pour les actifs et les seniors) pour autant que la situation sanitaire le permette.

La situation particulière impacte grandement notre club. Comme vous le savez certainement, nous avons dû renoncer à organiser notre repas de soutien en date du vendredi 13 mars 2020. De plus, aucune recette de la buvette ne sera perçue pour ce deuxième tour, ni les bénéfices de l'organisation de graines de foot. Pour le footathlon réalisé pour nos juniors, nous espérons pouvoir le mettre en œuvre dès la reprise cet été au mois d'août. S'agissant de la fête de clôture de l'année footballistique pour les juniors avec l'organisation du mondialito FCJM (20 juin 2020), une décision sera prise durant les prochaines semaines quant à son maintien et le cas échéant sous quelles modalités. Le comité FCJM tient également à remercier toutes les personnes (entraîneurs, aides au comité, sponsors, etc.) qui nous soutiennent, notamment par des gestes financiers, dans ces moments plus compliqués pour notre club. Face à cette situation et pour limiter une perspective financière maussade pour cette année, le FCJM limitera ses investissements dans la mesure du raisonnable afin que la pratique du football puisse perdurer dans des conditions adéquates. Notons encore que certains frais fixes ne peuvent pas être reportés et doivent être supportés par notre organisation.

FC Jorat-Mézières, ch. des Grottes 2, 1083 Mézières

IBAN CH16 0076 7000 K501 8667 5 – FCJM – 1083 Mézières • TVA : Non Assujetti

www.fcjm.ch



Menuiserie
Bovey Zweifel
Mézières



Services conseils, développement
TRANSMAY.CH



S'agissant des cotisations de ses membres, le comité FCJM a réfléchi aux opportunités à proposer au vu de la situation actuelle du club notamment en lien avec les entraînements dispensés entre le début de l'année civile et le mois de mars, les frais de locations de salles de gymnastique ainsi que nos frais fixes. Au vu de ce constat, le comité FCJM propose à ses membres de laisser l'entier de leur cotisation payée au club afin notamment de combler les recettes manquées. Toutefois, si certains membres le souhaitent, le comité FCJM a décidé qu'il serait possible de rembourser environ un tiers de la cotisation annuelle payée pour la saison 2019-2020. Il est précisé que cette démarche est proposée uniquement pour les membres du club ayant payé leur cotisation au FCJM.

A cette fin et pour ceux qui le souhaitent, il est demandé aux membres du FCJM de faire part de leur demande de remboursement du tiers de la cotisation annuelle d'ici au 14 juin 2020 dernier délai à l'adresse suivant fcjm@bluewin.ch en y indiquant les informations suivantes :

Nom et prénom du joueur

Equipe d'appartenance

Nom et prénom de la personne à rembourser (si pas identique que nom et prénom du joueur)

IBAN

Coordonnées complètes (adresse, NPA, e-mail et téléphone)

Le comité FCJM précise que les informations incomplètes ne pourront pas être traitées et que passé le délai annoncé ci-dessus, les demandes formulées ne seront plus remboursées. Nous vous remercions de prendre bonne note de ces informations ainsi que de la procédure en cas de demande de remboursement.

Le comité FC Jorat-Mézières tient à toutes et tous vous remercier pour votre compréhension dans cette épreuve pour notre club. Dans une perspective espérée de jour meilleur pour la pratique de notre sport favori et d'un assouplissement des exigences dans le cadre du plan de protection ainsi que d'une situation sanitaire moins critique, nous vous adressons, chères joueuses, chers joueurs, nos meilleures salutations.

Pour le FC Jorat-Mézières

Le Président :

La secrétaire :

Vincent Rimaz

Nadège Pasi